

## **Le destin incertain et pourtant prometteur de la Corniche des Forts**

**Près de 65 hectares de nature sauvage près de Paris, un projet d'« écobase », un début de chantier, et puis... plus rien. Le destin de l'un des sites écologiques les plus remarquables de la petite couronne est aujourd'hui en suspens. Histoire d'un projet sans cesse ajourné.**

« C'est un véritable poumon vert de presque 65 hectares qui s'étendent depuis Les Lilas jusqu'à Noisy-le-Sec », décrit Jacques Champion, maire-adjoint de Romainville (93) chargé de l'aménagement et du patrimoine. Cet écrin de verdure, situé à deux pas de Paris, c'est la Corniche des Forts. Baptisé ainsi à cause de son exceptionnel point de vue sur la plaine de France, le site est à cheval sur les communes de Romainville, de Noisy-le-Sec, de Pantin et des Lilas. L'élu local préside aussi le syndicat de la base de loisirs censée s'installer ici, selon les projets qui courent et mutent depuis les années 1990. Voulue par Jean-Paul Huchon (PS) quand il présidait le conseil régional, cette « écobase » devait abriter un parc de loisirs et d'activités sportives (tir à l'arc, escalade...), ainsi qu'un bois aménagé en lieu d'observation de la nature. Le projet semble aujourd'hui au point mort.

Surplombant plusieurs des 16 forts construits à la fin du XIXe siècle en deuxième ceinture défensive autour Paris, « le site a été utilisé stratégiquement par Thiers. Pendant la guerre de 1870, les Prussiens ont occupé le fort de Romainville. Plus tard, pendant la Seconde Guerre mondiale, il a servi de camp d'internement et de tortures des femmes, comme Danielle Casanova [résistante communiste], avant le départ des convois pour Auschwitz. Aujourd'hui, le fort de Noisy, qui est aussi sur le territoire de Romainville, est fermé au public mais occupé par la DGSE », raconte Jacques Champion. Jusque dans les années 1960, l'endroit a abrité des carrières de gypse utilisé pour la fabrication du plâtre « qui a, par exemple, servi à construire la ville de Boston aux États-Unis », relate encore le maire-adjoint.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)